

"Vivre ensemble" ou "vivre côte à côte" ?

Quelle politique publique des communautés
convictionnelles en Belgique ?

Jean-François Husson

Un système « hérité »

- Sans remonter à la Paix de Westphalie... Paix des religions ?
 - Edit de Nantes : pas de troubles du culte ; pas de prêches RPR dans l'Idc catho
 - Edit de Tolérance (1781,)Pays-Bas autrichiens : confirme la suprématie du culte romain mais sujets « acatholiques » autorisés à bâtir des « églises » dans des emplacements approuvés par les autorités civiles pour autant que ces édifices n'en aient pas l'apparence extérieure ni ne se manifestent par des clochers, des cloches ou toute autre sonnerie (L. Druetz)
- Loi 1802 « articles organiques »
 - Art. 45. - Aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes.
 - Art. 46. - Le même temple ne pourra être consacré qu'à un même culte.
 - Art. 52. Ils ne se permettront, dans leurs instructions, aucune inculpation directe ou indirecte, soit contre les personnes, soit contre les autres cultes autorisés dans l'état.

De l'utilité sociale à la cohésion sociale

- Utilité sociale

- Encadrement moral de la population reposant sur une morale fondée sur la religion légitime et l'obéissance à Dieu et aux autorités
- Cf. 1er seuil de laïcisation de Baubérot & Milot (2011, pp. 204-205)
- Concordat de 1801 / Reconnaissance des cultes en Belgique en 1831

- Cohésion sociale

- Capacité d'une société à garantir le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant les polarisations. Une société cohésive est une communauté solidaire d'individus libres poursuivant ces objectifs communs par des moyens démocratiques (Conseil de l'Europe, 2008)
- Cf. 3e seuil de laïcisation de Baubérot & Milot : religion ressource culturelle, mimétisme de l'individu massifié, références identitaires
- Base, explicite ou non, de la plupart des politiques contemporaines

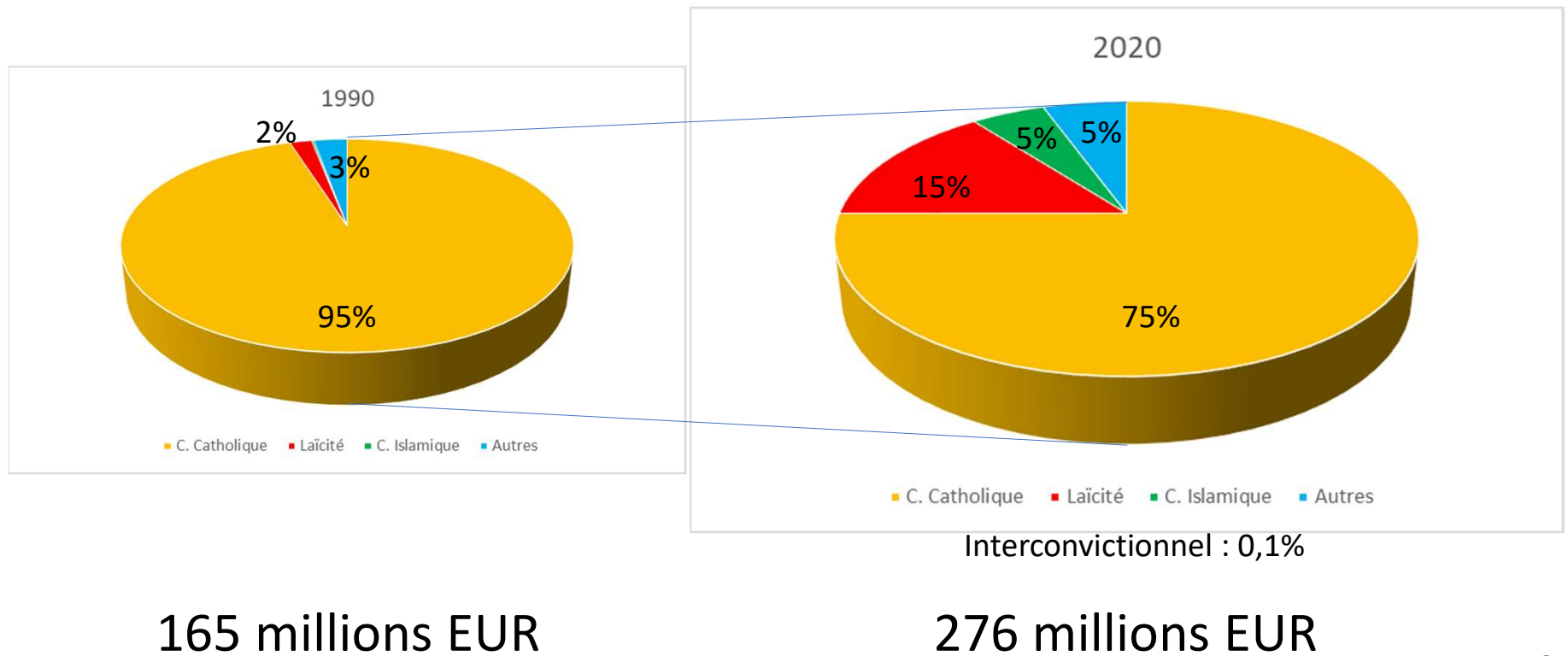
Napoléon

- Paix civile / civilisation paroissiale
- Religions +/- sur le même pied... sauf problème (« décret infâme »)
- Cultes reconnus pour leur utilité sociale
- Cohabitation de communautés locales organisées sur la base de principes proches
- Premier seuil de laïcisation (Baubérot)
 - Morale fondée sur la religion légitime
 - Obéissance à Dieu et aux autorités -> faire prier pour le Consul / l'empereur
- Police des religions (Boudon) / « Un curé vaut 100 gendarmes » (Lebeau)

Aujourd'hui

- 3^e seuil de laïcisation (Baubérot) ?
 - Religion comme ressource culturelle
 - Références identitaires
 - Pluralisme ordonné
- Maintien des instruments de l'époque napoléonienne, malgré « nouveaux » décrets
- Reconnaissance nouveaux cultes (et laïcité) : +/- sur le même modèle que les fabriques catholiques
- Idée que si courant reconnu (reconnaissance administrative) -> reconnaissance symbolique (Honneth)
- Mais aucune dimension interconvictionnelle dans le dispositif « territorial » qui reste la base du système

Who gets what, when, how? (Lasswell, 1936)



Développements

- Au niveau fédéral (gouvernement)
 - Au niveau des « élites » : Belgian Council of Religious Leaders
 - Projets pilotes dans le cadre des Assises de l'interculturalité
- Aumôneries
 - Aumônerie pénitentiaire : AR 2019 officialise une concertation entre les aumôniers, les conseillers et la direction de l'établissement pénitentiaire + possibilité d'organiser des activités communes
 - Service d'Assistance Religieuse et Morale (SARM) : collaboration entre les différentes composantes -> projet en développement

Développements

- Au niveau flamand
 - Agence de l'administration intérieure (ABB) -> projets sous l'intitulé *Vlaanderen is samenleven* -> volet *Sociale cohesie* inclut le thème du dialogue interconvictionnel ainsi que la charte rédigée avec les représentants des organes représentatifs
 - Dialogue interreligieux flamand (VILD) : forum offert aux communautés convictionnelles pour discussions entre elles et avec le gouvernement. Réunions tous les 3 mois ; présidence alternée ; secrétariat assuré par ABB (1 temps partiel)
 - VVSG : pages avec « best practices »
 - Structure de concertation avec la commune (Maasmechelen), Plateforme de dialogue interconvictionnel, avec les différentes communautés et des associations ainsi qu'avec l'Agentschap Integratie en Inburgering (St Niklaas), Appui à la demande de création d'un centre islamique (Geel)

Développements

- Région de Bruxelles-Capitale
 - Financement de projets ponctuels, par nécessairement concrétisés :
 - Parliament of The World's Religions
 - Bruxelles-Espérance
 - Dialogue interconvictionnel et Glimp (Debaets -> j. 2019)
 - Ville et communes
 - Initiatives divers – parfois poursuivie en dehors du cénacle politique
 - Plateforme interconvictionnelle de Bruxelles
- Région wallonne
 - Initiatives locales, sans garanties de pérennité
 - Cadres divers : Plan Local d'intégration, etc.
- Communautés
 - émissions VRT / « Une voix, une espérance »
 - Cours EPC ?

Pistes à explorer ?

- Enveloppe pour projets interconvictionnels ?
 - A quel niveau de pouvoir ? Interfédéral ?
- Evaluation ?
 - Equité, efficacité ?
 - Evaluation = un des principes du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe en matière de dialogue interculturel et interreligieux pour les collectivités locales (Palard).
 - Une telle évaluation pourrait reposer sur des enquêtes questionnant la perception de reconnaissance de sa propre communauté au sein de la société, mais aussi intégrer par exemple des sondages sur la perception des autres communautés. Cf. évaluations d'impact du PNUD.

Considérations finales

- Dispositif plus orienté vers le vivre « côte à côte » qu'au « vivre ensemble »
- Dialogue intra-convictionnel, peu inter-convictionnel
- Politiques des cultes :
 - instrument d'une politique (en construction ?) de cohésion sociale (discrimination positive ?)
 - « sortie du religieux » ?
 - absence d'évaluation
- Et si, paradoxalement, un dispositif (adapté) de financement des communautés convictionnelles était préférable pour la cohésion sociale et la sécularisation de la société
 - À un impôt philosophiquement dédié
 - À une fin du financement public ?
- Tocqueville, Adam Smith, Napoléon (Portalis) auraient-ils eu raison ?